

Séance ordinaire du 5 décembre 2014**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
 - 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2014.
 - 1.3 Adoption de la politique de dons 2015.
 - 1.4 Adoption du règlement numéro 465-2014 relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.
 - 1.5 Adoption du règlement numéro 466-2014 déterminant la tarification 2015 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.
 - 1.6 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
 - 1.7 Renouvellement de l'adhésion de l'UMQ.
 - 1.8 Demande de remboursement d'un souper et soirée de réseautage de la Chambre de commerce Vallée de Petite-Nation.
 - 1.9 Dépôt de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 12 décembre 2014 aux élus.
 - 1.10 Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – 4e Rang Sud, des chemins David, de Bellefeuille, du Tour-du-Lac et Viceroy.
 - 1.11 Guignolée avec le maire le 6 décembre 2014.
 - 1.12 Centre communautaire – Hôtel de Ville.
 - 1.13 Reconnaissances et remerciements du personnel et des bénévoles.
 - 1.14 Projet de Loi d'intérêt Privé no.200 / U-12 et U-13.
- 2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**
- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de novembre 2014.
 - 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
 - 2.3 Dépôt de la correspondance.
 - 2.4 Réserves financières – modernisation et rôle d'évaluation.
 - 2.5 Emploi été Canada 2015.

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Dépôt du compte rendu du comité de la gestion financière et des ressources humaines le 20 novembre 2014.
- 3.2 Embauche temporaire pour remplacer le directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.

4. COMMUNICATIONS

- 4.1 Offre de service de Distantia – mise à jour.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.

- 5.1 Embauche de quatre (4) pompiers à temps partiel.
- 5.2 Avis de motion du règlement décrétant un tarif lors d'une intervention du service de sécurité incendie destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule d'un non-résident.
- 5.3 Achat d'équipements pour le service de sécurité incendie.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 6.1 Invitation pour un appel d'offres regroupé pour l'asphaltage avec les municipalités voisines.
- 6.2 Modification du règlement québécois sur la sécurité des barrages (décret 901-2014) du Centre d'expertise hydrique du Québec.
- 6.3 Résolution de la municipalité de Duhamel au sujet de l'augmentation de la vitesse permise sur la route 321 entre la côte à Groulx et le village de Duhamel dans le secteur 3.
- 6.4 Achat d'abat-poussière 2015.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Suivi du dossier juridique – Camping Lalmeç, no dossier 600005-62.
- 7.2 Dépôt du compte rendu de la réunion du CCE du 21 novembre 2014.
- 7.3 Adoption du règlement numéro 467-2014 établissant une mesure de boues usées avec un service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées.
- 7.4 Adoption de la Politique environnementale et du Plan vert.
- 7.5 Demande d'avis juridique de Maître Lafrenière pour le dossier Turpin vs Prévost Maisonneuve.
- 7.6 Dépôt du rapport de l'OBV.
- 7.7 Avis de motion au règlement numéro 468-2014 pour le dépôt de preuve de rebuts de construction.
- 7.8 Autorisation d'engager la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés afin de compléter les procédures dans le dossier, matricule 1691-74-8841.

7.9 Demande de renouvellement d'adhésion de la COMBEQ pour le directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1 Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 17 novembre 2014.

9.2 Embauche d'un consultant – exercice 2015.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1 Cotisation annuelle régulière et spéciale 2015 du Réseau Biblio de l'Outaouais.

10.2 Transfert de l'activité et les droits de l'activité J-BMR à la Corporation des loisirs Papineau.

10.3 Nouvelle piste de ski de fond.

10.4 Demande de faire une patinoire au lac Viceroy.

10.5 Carnaval 2015.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1 Embauche du consultant, monsieur Luc Trottier / Politique MADA.

12. DIVERS

12.1 Suivi du dossier – Lacs Croche et Blais.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **5 décembre 2014 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard		Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Monsieur Gilles Robillard, conseiller a motivé son absence.

Plus ou moins 15 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1**330-12-2014****Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.2**331-12-2014****Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2014.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2014.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité

1.3**332-12-2014****Adoption de la politique de dons 2015.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont revu la liste des organismes auxquels ils désirent accorder des subventions ou des dons pour l'exercice 2015;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon adoptent la liste des dons révisés en date de ce jour pour l'année 2015 :

Éducation et Culture

Carrefour Jeunesse Emploi	150 \$
École Adrien-Guillaume	500 \$
Fondation école L.-J. Papineau	500 \$

Communautaire, famille et aînés

Banque alimentaire de la Petite-Nation	1 000 \$
CR3A	150 \$
Centraide Outaouais	100 \$
Club Chénéd'or	150 \$
Comité des Sports et Loisirs (Noël des enfants)	500 \$
Résidence Le Mornarque	1 000 \$

Sports et Loisirs

Club de bridge (Fabrique St-Félix)	300 \$
Club VTT	250 \$
Association des motoneigistes	500 \$

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

1.4

333-12-2014

Adoption du règlement numéro 465-2014 relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.

Monsieur le conseiller, Michel Lavigne demande la dispense de lecture du règlement étant donné que la copie du règlement a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prescrits et aux citoyens présents lors de l'adoption;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné lors de la séance du 7 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de municipalité de Lac-Simon adoptent le règlement numéro 465-2014 relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations. Ce règlement abroge le règlement numéro 463-2014 et est considéré comme étant partie intégrante de la présente résolution.

AVIS DE MOTION: 7 novembre 2014

ADOPTION DU RÈGLEMENT : 5 décembre 2014

RÉSOLUTION # : 333-12-2014

ENTRÉE EN VIGUEUR ET AVIS DE PROMULGATION : 5 décembre 2014

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

334-12-2014

1.5**Adoption du règlement numéro 466-2014 déterminant la tarification 2015 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.**

Monsieur le conseiller, Michel Lavigne demande la dispense de lecture du règlement étant donné que la copie du règlement a été remise à chaque membre du conseil et aux citoyens présents;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné lors de la séance du 7 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de municipalité de Lac-Simon adoptent le règlement numéro 466-2014 déterminant la tarification 2015 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon. Ce règlement abroge le règlement numéro 456-2014 et est considéré comme étant partie intégrante de la présente résolution.

AVIS DE MOTION: 7 novembre 2014

ADOPTION DU RÈGLEMENT : 5 décembre 2014

RÉSOLUTION # : 334-12-2014

ENTRÉE EN VIGUEUR : 5 décembre 2014
ET AVIS DE PROMULGATION

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité
c.c. Trésorerie

1.6**Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier a remis à tous les élus les documents en rapport à la déclaration des intérêts pécuniaires tels que requis par la Loi.

Monsieur Jacques Maillé, Maire, madame Louise Houle Richard, Conseillère, siège #1, monsieur Gilles Robillard, Conseiller, siège #2, madame Odette Hébert, Conseillère #3, madame Chantal Crête, Conseillère, siège #4, monsieur Michel Lavigne, Conseiller, siège #5 et monsieur Jean-François David, siège #6 ont déposé leur déclaration, conformément à la Loi.

335-12-2014

1.7**Renouvellement de l'adhésion de l'UMQ.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon désire renouveler son adhésion à l'UMQ;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE la municipalité de Lac-Simon renouvelle son adhésion à l'UMQ;

QUE les deniers requis pour l'adhésion soient la somme de cinq-cent-quatre-vingt-dix-huit dollars et soixante-neuf cents (598,69 \$) plus taxes soient puisés à même les disponibilités du poste numéro 02-11000494 à partir du budget 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

UMQ

336-12-2014

1.8

Demande de remboursement d'un souper et soirée de réseautage de la Chambre de commerce Vallée de Petite-Nation.

CONSIDÉRANT QUE le maire, monsieur Jacques Maillé a représenté le conseil municipal lors de la rencontre de la Chambre de commerce dans un souper de réseautage le 28 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil entérine l'inscription de cent dollars (100 \$);

ET QUE les frais et représentations soient remboursés avec la présentation des pièces justificatives.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

1.9

Dépôt de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 12 décembre 2014 aux élus.

L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 12 décembre 2014 a été déposé aux membres du conseil municipal.

Monsieur le maire invite les citoyens à une séance extraordinaire qui aura lieu le vendredi 12 décembre 2014 pour l'adoption du budget 2015 et le plan triennal des immobilisations à 20 heures à l'Hôtel de Ville.

337-12-2014

1.10

Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – 4e Rang Sud, des chemins David, de Bellefeuille, du Tour-du-Lac et Viceroy.

CONSIDÉRANT QUE le cabinet du ministre des Transports du Québec accorde une subvention de dix mille dollars (10 000 \$) pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité priorise le 4^e Rang Sud pour l'amélioration dudit chemin;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être terminés au plus tard le 13 février 2015;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur 4^e Rang Sud pour un montant subventionné de dix mille dollars (10 000 \$), conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

MTQ

1.11

Guignolée avec le maire le 6 décembre 2014.

Le maire, monsieur Jacques Maillé informe les citoyens présents qu'il y aura une guignolée le samedi 6 décembre prochain en faveur d'une cueillette de denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire de la Petite-Nation.

1.12

Centre communautaire – Hôtel de Ville.

Conformément à la résolution numéro 079-03-2014, le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé des informations complémentaires d'une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et l'Occupation du territoire du Québec comme prescrit dans la lettre dudit ministère le 10 octobre 2014.

1.13

338-12-2014

Reconnaisances et remerciements du personnel et des bénévoles.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil jugent important de remercier ses bénévoles et les employés municipaux pour leurs excellentes collaborations à la réalisation des activités et des tâches prescrites par le conseil au cours de l'année 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU de demander qu'une lettre de remerciements et de reconnaissance soit diffusée sur notre site internet et remise aux employés et aux bénévoles.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

1.14

Projet de Loi d'intérêt Privé no.200 / U-12 et U-13.

Monsieur Jacques Maillé, maire, fait rapport de la situation du projet de Loi d'intérêt Privé no.200 adopté par l'Assemblée Nationale le 5 décembre 2014. Ce projet de Loi vient valider les règlements d'urbanismes en vigueur.

2.

DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1

339-12-2014

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de novembre 2014.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de novembre totalisant la somme de **175 896,59 \$** portant les numéros de chèques **10834 à 10957** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **37 418,44 \$** soit adoptée pour un montant total de **213 315,03 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Benoit Hébert
Directeur général et secrétaire-trésorier

2.2

Dépôt des rapports administratifs.

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois de novembre ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.3

Dépôt de la correspondance.

Une liste de la correspondance du mois de novembre reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

2.4

340-12-2014

Réserves financières - modernisation et rôle d'évaluation.

CONSIDÉRANT QUE la loi oblige les municipalités à moderniser et équilibrer son rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour moderniser et équilibrer le rôle d'évaluation est assez important;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux pour les citoyens que la municipalité répartisse le coût sur plus d'une année;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE les membres du conseil de municipalité de Lac-Simon autorisent la création d'une réserve pour la modernisation et l'équilibrage du rôle d'évaluation à partir des recettes excédentaires venant du budget 2014.

Équilibrage	20 320 \$
Modernisation	21 225 \$

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

341-12-2014

**2.5
Emploi été Canada 2015.**

CONSIDÉRANT la disponibilité d'aide financière dans le programme ci-haut mentionné;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil mandate le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert afin de compléter et signer les documents nécessaires à l'obtention de l'aide financière requise dans le cadre du programme placement emploi été Canada 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité
c.c. Trésorerie

**3.
GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**

342-12-2014

**3.1
Dépôt du compte rendu du comité de la gestion financière et des ressources humaines le 20 novembre 2014.**

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité de la Gestion financière et des Ressources humaines du 20 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil entérine le dépôt du compte rendu du comité de la Gestion financière et des Ressources humaines du 20 novembre 2014;

QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soient autorisés à signer les documents et à apporter les corrections nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité
c.c. Trésorerie

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier

343-12-2014

**3.2
Embauche temporaire pour remplacer le directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.**

CONSIDÉRANT QUE le directeur en bâtiment-environnement et urbanisme prend un congé parental;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 05-0046 remplacera le directeur en bâtiment-environnement et urbanisme durant son congé parental et travaillera quatre jours/semaine;

CONSIDÉRANT QUE le directeur en bâtiment-environnement et urbanisme assistera son remplaçant une fois par semaine;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon embauchent l'employé numéro 05-0046 durant le congé parental du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme pour une période n'excédant pas la durée du congé de paternité nécessaire;

QUE le taux horaire soit de 25 \$/l'heure pour une période de 28 heures/semaine et que l'employé numéro 05-0046 aura une période de formation de 6 à 10 jours aux taux déjà prescrits;

ET QU'il soit nommé à titre d'officier municipal pour émettre des permis et des infractions et ainsi compléter tous les documents requis par la Loi.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

4.

COMMUNICATIONS

4.1

344-12-2014

Offre de service de Distantia – mise à jour.

CONSIDÉRANT l'offre numéro 12092014 de la firme Distantia pour la réalisation d'une mise à jour du site internet de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise la firme Distantia à faire une mise à jour du site internet pour une somme de 3 975 \$ plus taxes pour l'exercice 2015;

ET QU'un montant forfaitaire de 1 150 \$ soit autorisé au préalable en plus du montant de 3 975 \$ pour la sélection d'un « Branding » une image de marque personnalisée et que cette sélection soit en collaboration entre le CDDÉ et le comité de Communications.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Distantia

5.

INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

5.1

345-12-2014

Embauche de quatre (4) pompiers à temps partiel.

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie doit maintenir un nombre adéquat de pompiers pour répondre aux besoins du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil embauche quatre pompiers, messieurs Mario Harrisonn, Antoni Lemay, Yan Bilodeau et madame Cynthia Lalonde;

ET QUE ce conseil demande de partager les coûts de la formation de pompier 1 avec les municipalités concernées;

ET QUE ces embauches soient conditionnelles à la validation des compétences requises par le directeur du service de sécurité incendie et soumis à une période probatoire.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service de sécurité incendie

5.2

Avis de motion du règlement décrétant un tarif lors d'une intervention du service de sécurité incendie destiné à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule d'un non-résident.

Monsieur le conseiller, Michel Lavigne donne un avis de motion du règlement décrétant un tarif lors d'une intervention du service de sécurité incendie destiné à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule d'un non-résident.

5.3

346-12-2014

Achat d'équipements pour le service de sécurité incendie.

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler des équipements essentiels lors des interventions d'incendie pour les pompiers;

CONSIDÉRANT la lettre du 24 novembre 2014 du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent au directeur du service de sécurité incendie de faire l'achat de quatre (4) parties faciales au coût de 360 \$ chacune pour un montant de 1 440 \$ plus taxes, ainsi qu'un habit de combat au coût de 1 496 \$ plus taxes, l'achat de dix (10) « Man-Down » au coût de 588 \$ chacun pour un montant de 5 880 \$ plus taxes, ainsi que dix (10) lampes pour casques au coût de 149 \$ plus taxes pour un montant total de 1 490 \$ plus taxes;

ET QUE les autres demandes adressées le 24 novembre 2014 soient reportées au prochain budget.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service de sécurité incendie

6.

TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1

347-12-2014

Invitation pour un appel d'offres regroupé pour l'asphaltage avec les municipalités voisines.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités de notre secteur sont appelées à réaliser des travaux d'asphaltage en 2015;

CONSIDÉRANT QU'il peut être opportun de faire un appel d'offres commun pour obtenir des économies importantes;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil entérine les recommandations du comité de Travaux publics – infrastructure et invite madame Nirisoa Raherinaina à planifier des échéanciers de travaux de réfection de chemin dans le même secteur et invite du même coup les municipalités voisines à faire des travaux dans un temps opportun et approprié.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics
Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier

348-12-2014 **6.2**
Modification du règlement Québécois sur la sécurité des barrages (décret 901-2014) du Centre d'expertise hydrique du Québec.

CONSIDÉRANT la lettre du Centre d'expertise hydrique du Québec en date du 12 novembre 2014;

CONSIDÉRANT le rapport de la firme Aecom en septembre 2011;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil envoie le rapport de la firme Aecom au Centre d'expertise hydrique du Québec et leur demande de bien confirmer notre situation et les changements qui devront être apportés si nécessaires.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics
Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier

349-12-2014 **6.3**
Résolution de la municipalité de Duhamel au sujet de l'augmentation de la vitesse permise sur la route 321 entre la côte à Groulx et le village de Duhamel dans le secteur 3.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 314-11-2014 concernant la demande d'appui de la municipalité de Duhamel au sujet de l'augmentation de la vitesse permise sur la route 321 à 70 km adoptée en novembre 2014;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse du MTQ déposé au mois d'octobre 2014 sur les propositions de vitesse permise sur certains segments de la route 321 à partir de la côte à Groulx jusqu'à Duhamel;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil approuve le rapport déposé par le MTQ concernant l'analyse de la vitesse maximale permise par secteur entre la côte à Groulx et le village de Duhamel;

ET QUE soit reconsidérée la possibilité de porter la vitesse de 50 km à 60 km dans le secteur 3.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Madame Chantal Crête se retire du vote – résidente du secteur.

Adoptée à l'unanimité

c.c. MTQ

Municipalité de Duhamel

6.4

350-12-2014

Achat d'abat-poussière 2015.

CONSIDÉRANT QUE la compagnie « Multi Routes » a déposé une soumission pour le chlorure de magnésium et le chlorure de calcium;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat d'un maximum de 65,000 litres de chlorures de magnésium 30 % liquide au meilleur prix ou l'équivalent incluant transport et épandage plus les taxes;

ET QUE le directeur des Travaux publics soit autorisé à rencontrer d'autres entreprises pour obtenir de meilleur prix en regroupant son achat avec d'autres municipalités.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

La compagnie Multi Routes

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

7.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1

351-12-2014

Suivi du dossier juridique – Camping Lalmec, no dossier 600005-62.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 217-07-2014;

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du camping Lalmec de substituer le lot 49 par le lot 50;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'avocat;

CONSIDÉRANT le gain environnemental que cette proposition occasionne;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil accepte la demande du propriétaire de substituer le lot 49 par le lot 50.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

La firme d'avocat

Propriétaire du camping Lalmec

7.2**Dépôt du compte rendu de la réunion du CCE du 21 novembre 2014.**

Le compte rendu de la rencontre du 21 novembre 2014 du CCE a été déposé pour analyse.

7.3

352-12-2014

Adoption du règlement numéro 467-2014 établissant une mesure de boues usées avec un service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées.

Madame la conseillère, Louise Houle Richard demande la dispense de lecture du règlement étant donné que la copie du règlement a été remise à chaque membre du conseil et aux citoyens présents;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné lors de la séance du 7 novembre 2014;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de municipalité de Lac-Simon adoptent le règlement numéro 467-2014 établissant une mesure de boues usées avec un service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées. Ce règlement abroge le règlement numéro 427-2014 et est considéré comme partie intégrante de la présente résolution.

AVIS DE MOTION: 7 novembre 2014

ADOPTION DU RÈGLEMENT : 5 décembre 2014

RÉSOLUTION # : 352-12-2014

ENTRÉE EN VIGUEUR : 5 décembre 2014
ET AVIS DE PROMULGATION

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

7.4

353-12-2014

Adoption de la Politique environnementale et du Plan vert.

CONSIDÉRANT le dépôt de la Politique environnementale et du Plan vert;

CONSIDÉRANT les travaux effectués avec la firme Zero CO2;

CONSIDÉRANT la consultation publique du mois d'août dernier;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité Consultatif en Environnement;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon entérinent la Politique environnementale et le Plan vert.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

Madame Nathalie Gamet, adjointe au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

354-12-2014

7.5**Demande d'avis juridique de Maître Lafrenière pour le dossier Turpin vs Prévost Maisonneuve.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire obtenir une information sur sa responsabilité dans ce dossier;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon demandent un avis juridique à Maître Lafrenière dans le dossier cité en rubrique avant d'entreprendre des poursuites dans ce dossier.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

7.6**Dépôt du rapport de l'OBV.**

Le rapport de l'OBV a été déposé aux membres du conseil aux fins d'analyse. Il sera disponible sur notre site internet. Ce rapport contient des informations sur des analyses de nos rives et des recommandations.

7.7**Avis de motion au règlement numéro 468-2014 pour le dépôt de preuve de rebuts de construction.**

Madame la conseillère, Odette Hébert donne un avis de motion au règlement numéro 468-2014 pour le dépôt de preuve de rebuts de construction.

355-12-2014

7.8**Autorisation d'engager la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés afin de compléter les procédures dans le dossier, matricule 1691-74-8841.**

CONSIDÉRANT QUE le dossier concernant le propriétaire du matricule 1691-74-8841 a été régularisé;

CONSIDÉRANT QUE les procédures judiciaires ne sont plus nécessaires concernant ce dossier;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés à mettre fin aux procédures judiciaires contre lesdits propriétaires.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. La firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

356-12-2014

7.9**Demande de renouvellement d'adhésion de la COMBEQ pour le directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.**

CONSIDÉRANT QU'il est important que monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme soit membre de l'Association Québécoise d'Urbanisme;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent de payer l'adhésion de monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme pour l'année 2015 au montant de deux cent quatre-vingt-dix dollars (290 \$) plus taxes;

QUE les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du compte 02-61000494 en 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie
COMBEQ
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

8.**COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES****8.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

9.**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE****9.1****Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 17 novembre 2014.**

Monsieur Jean-François David fait le rapport de la progression des échanges du comité du développement durable et économique. Un document est déposé au conseil pour analyse. La prochaine rencontre est prévue pour le 15 décembre 2014.

9.2

357-12-2014

Embauche d'un consultant – exercice 2015.

CONSIDÉRANT l'offre de service de monsieur Réjean Plouffe;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Développement Économique veut poursuivre son travail en 2015;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon renouvellent le mandat de monsieur Réjean Plouffe pour un an au montant de sept mille dollars (7 000 \$) au budget de 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Réjean Plouffe, consultant

Monsieur Jean-François David, conseiller

10.

**ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS
PHYSIQUES**

10.1

358-12-2014

Cotisation annuelle régulière et spéciale 2015 du Réseau Biblio de l'Outaouais.

CONSIDÉRANT la préparation du budget 2015;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le paiement de 4,46 \$ per capita inscrit dans la gazette officielle de janvier 2015, ainsi que 0,50 cent de cotisation spéciale per capita pour un total de ± 5 500 \$ avant taxes.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

10.2

Transfert de l'activité et les droits de l'activité Jours J-BMR à la Corporation des loisirs Papineau.

Monsieur le maire informe les citoyens présents que l'activité Jours J-BMR sera prise en charge par la Corporation des loisirs Papineau. La Corporation des loisirs Papineau communiquera avec nous afin de procéder à l'envoi des nouvelles ententes de partenariat pour l'activité.

10.3

359-12-2014

Nouvelle piste de ski de fond.

CONSIDÉRANT QUE le directeur des Travaux publics a obtenu des accès pour tracer une piste de ski de fond reliant Chénéville à Lac-Simon;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent aux employés des Travaux publics de faire la piste de ski de fond qui mène à Chénéville et voient à l'entretien de cette dernière.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

10.4

360-12-2014

Demande de faire une patinoire au lac Viceroy.

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite par les nouveaux propriétaires de l'auberge Viceroy pour faire une patinoire sur le lac Viceroy en face de l'auberge;

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2014

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent les employés des Travaux publics à faire une patinoire durant la saison hivernale 2015, advenant le cas où la propriété serait officiellement acquise par ces derniers;

ET QUE toutes les consignes de sécurité soient observées.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

10.5

361-12-2014

Carnaval 2015.

CONSIDÉRANT QU'il y a des carnivals dans plusieurs municipalités de la Petite-Nation;

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité se joint avec la municipalité de Chénéville pour participer aux activités et célébrer le carnaval 2015;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon s'unissent conjointement avec la municipalité de Chénéville pour le carnaval 2015 du 20 au 22 février 2015 et que des feux d'artifice soient le samedi 21 février 2015 à la plage municipale de Lac-Simon;

QU'un montant de mille dollars (1 000 \$) (autre que l'achat des feux) soit autorisé à être dépensé pour supporter les publicités et les animations présentées par les conseillers responsables.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

Madame Kathy Sophie Deschatelet, Loisirs de Chénéville

11.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1

362-12-2014

Embauche du consultant, monsieur Luc Trottier / Politique MADA.

CONSIDÉRANT l'offre de monsieur Luc Trottier;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'embauche de monsieur Luc Trottier pour un montant de deux-mille cinq-cents dollars (2 500 \$) afin d'assister le conseiller responsable dans la rédaction de la Politique familiale et des Aînés (MADA) à partir du budget 2015;

ET QUE cette somme soit perçue dans l'aide financière de 10 500 \$.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

12.**DIVERS****12.1****Suivi du dossier – Lacs Croche et Blais.**

Monsieur Michel Lavigne, conseiller responsable dresse le bilan de la journée « Focus groupe » du 29 novembre 2014.

12.2**Panneau de signalisation à l'intersection du 4^e Rang Sud et chemin du Tour-du-Lac.**

Monsieur le maire informe les citoyens qu'il y aura un autre panneau de signalisation sur le chemin du Tour-du-Lac.

12.3**Appui au bureau de poste.**

Une lettre a été déposée par madame Chantal Crête, conseillère et sera étudié en janvier 2015.

13.**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS****Heures : 21 h 30****Nombre de personnes : ± 17****14.****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE****363-12-2014****Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE la séance soit levée à 21 h 45.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Benoit Hébert
Directeur général et
secrétaire-trésorier